

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 10

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Patois et ancien français (suite)

par Albert CHESSEX

En vieux français, le terme désignant le « grillon » avait plusieurs variantes : grelet, grellet, grilet, grillet, etc. En français moderne, il a changé de terminaison, tandis que les patois, disant greliet ou grillet, sont restés fidèles à la forme ancienne.

Le vieux français ne disait pas « gruau », mais *gru*, comme nos patois et notre français romand.

Certains patois ne prononcent pas la première syllabe du mot « guêtre » comme on la prononce en français, mais ils la « mouillent » : ils disent *guièta* ou *dièta*. Or cette mouillure existait dans l'ancien français *guietre*.

Le vieux français possédait le mot *gent*, féminin singulier. Le français moderne ne connaît plus que « gens » au pluriel, sauf dans certaines locutions stéréotypées, comme la « gent trotte-menu », mais les patois, toujours archaïques, ont conservé le singulier et disent encore *onna dzein* pour « une personne ». Le provençal fait de même. Il n'y a pas longtemps que ce singulier vivait encore dans le parler romand ; on le trouvait même chez certains écrivains du cru, par exemple chez T. Combe : « Pour le plaisir d'être avec une gens de bonne humeur comme vous. »

Lo payî qu'on a hiretâ (« le pays qu'on a hérité »), écrit Jules Cordey, qui intitule un des récits de *La Veillâ à l'ottô* : *On bon hiretâzo*. Ce dernier mot, à part sa terminaison, est exactement celui du *Miserere* de Barthélémy, le Reclus de Molliens (XIII^e siècle), qui écrivait *hiretage*. Ici comme ailleurs, le patois, qui dit aussi *hiretâi* (héritier), n'a pas renié le passé.

*Le gros reloge dou mohi
Que tè conte les aoures*

(« La grosse horloge de l'église qui compte tes heures »), lit-on dans *Pen-*

vaoula (« Coccinelle »), la touchante poésie de Louis Bornet. En France, le mot « horloge », après avoir été longtemps masculin, a changé de genre. Mais les patois ne sont pas si versatiles ! De l'ancien français, ils ont conservé non seulement le genre masculin, mais la graphie même du terme : c'est en effet *reloge* que l'on trouve chez Rutebeuf, poète du XIII^e siècle.

Une fable du même siècle nous dépeint un cerf qui se mire dans l'eau :

*Ses chambes trop li desplasoient
Quar noires et maigres estoient.*

On sait qu'au ch français correspond le patois *ts*, alors qu'à l'*j* français correspond le patois *dz*. Notre patois *tsamba* est donc plus proche de l'ancien français *chambe* que du français moderne « jambe ». (C'est du patois *tsamba* que viennent les noms de famille *Chambaz* et *Chambettaz*.)

En ancien français, une « jointure », une « articulation » s'appelait une *jointe* : « *J'ai endormi jointes et ners* » (*Tristan et Yseult*, XII^e siècle). Ce mot a disparu du français moderne, mais les patois, attestant une fois de plus de leur archaïsme, l'ont conservé. Du patois, il a passé dans le français romand : « J'ai du rhumatisme dans les jointes. » En patois, le sens du mot s'est élargi : « *Dzeintè*, jointure de douves, de planches, etc. » (Odin.) Il a même pris le sens de confluent, jonction de deux cours d'eau, témoin le toponyme *La Jointe*, au confluent de l'Hongrin et du Petit Hongrin.